



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de santé des armées
Direction des approvisionnements en produits de santé des armées**

Orléans, le 11 mars 2025
N° 501128/ARM/DAPSA/DIR/NP
RPAA n° II/5

MODIFICATIF A LA DECISION N° 500220/ARM/DAPSA/DIR/NP du 21/01/2025
portant habilitation de signature en matière de marchés publics et d'accords-cadres

A l'attention des destinataires *in fine*

- Vu : le code de la Commande Publique ;
- Vu : le décret n° 2018-606 du 11 juillet 2018 modifiant diverses dispositions relatives au service de santé des armées ;
- Vu : le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu : le décret n° 2007-482 du 29 mars 2007 autorisant la ministre de la défense à déléguer ses pouvoirs en matière de marchés publics et d'accords-cadres ;
- Vu : l'arrêté du 20 décembre 2021 portant organisation du service de santé des armées ;
- Vu : l'arrêté du 23 août 2021 modifiant l'arrêté du 22 juin 2007 portant désignation des personnes n'appartenant pas à l'administration centrale, signataires des marchés publics et des accords-cadres au ministère de la défense et ses modificatifs ;
- Vu : l'arrêté du 19 février 2016 modifiant l'arrêté du 19 février 2008 fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la direction des approvisionnements en produits de santé ;
- Vu : l'instruction n° 501231/ARM/DAPSA/DIR du 20 juin 2022 relative aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement de la direction des approvisionnements en produits de santé des armées ;
- Vu : la note n° 511153/ARM/DAPSA/DROP/SMI/NP du 17 novembre 2020 relative aux délégations, habilitations du directeur des approvisionnements en produits de santé des armées.
- Vu : la note n° 505585/ARM/PFAF-S/B.PIL du 2 décembre 2024 relative à la gestion et suivi des décisions portant délégation et habilitation de signature en matière de marchés publics et d'accords-cadres au sein du service de santé des armées.

Le directeur des approvisionnements en produits de santé des armées décide que les personnes mentionnées dans les 6 annexes ci-jointes reçoivent habilitation à signer les actes relatifs aux marchés publics relevant de leur domaine de compétences.

La présente décision sera publiée sur le portail : <http://www.achats.defense.gouv.fr>

Le pharmacien général inspecteur Christophe RENARD
Directeur des approvisionnements en produits de santé des armées

ORIGINAL SIGNÉ

ANNEXE 1 – Modificatif n° 501128/ARM/DAPSA/DIR/NP du 11/03/2025

à l'annexe XI de la décision n° 500220/ARM/DAPSA/DIR/NP du 21/01/2025

SUPPRIMER :

Grade	Nom	Prénom	Domaine de compétences				
			Etablissement	Devis < à 2 K€ et/ou bon de commande pour dépenses payables en régie	Devis < à 25 K€ et/ou bon de commande rattachés à un engagement juridique	Devis < à 25 K€ et/ou bon de commande pour dépenses payables en flux 4	Attestation de service fait
AAP2	FARINA	Emmanuelle	HNIA LAVERAN				X
AAP2	MUSCAT	Annie					X
PC	GALVEZ	Olivier		X	X	X	X
PP	NGUYEN	Sandrine		X	X	X	X
PP	LE TOHIC	Sarah		X	X	X	X
AAP1	GRECH	Isabelle					X

AJOUTER :

Grade	Nom	Prénom	Domaine de compétences				
			Etablissement	Devis < à 2 K€ et/ou bon de commande pour dépenses payables en régie	Devis < à 25 K€ et/ou bon de commande rattachés à un engagement juridique	Devis < à 25 K€ et/ou bon de commande pour dépenses payables en flux 4	Attestation de service fait
AAP2	FARINA	Emmanuelle	HNIA LAVERAN	X	X	X	X
AAP2	MUSCAT	Annie		X	X	X	X
PC	GALVEZ	Olivier		X	X	X	
PP	NGUYEN	Sandrine		X	X	X	
PP	LE TOHIC	Sarah		X	X	X	
AAP1	GRECH	Isabelle		X	X	X	X
PH	PANUCCIO	Camille		X	X	X	
PH	MESTRE	Manon		X	X	X	

AJOUTER jusqu'au 31/03/2025 inclus :

Grade	Nom	Prénom	Domaine de compétences				
			Etablissement	Devis < à 2 K€ et/ou bon de commande pour dépenses payables en régie	Devis < à 25 K€ et/ou bon de commande rattachés à un engagement juridique	Devis < à 25 K€ et/ou bon de commande pour dépenses payables en flux 4	Attestation de service fait
SACN	LASRI	Latifa	HNIA LAVERAN	X	X	X	X

ANNEXE 2 – Modificatif n° 501128/ARM/DAPSA/DIR/NP du 11/03/2025
à l'annexe XIII de la décision n° 500220/ARM/DAPSA/DIR/NP du 21/01/2025

AJOUTER :

Grade	Nom	Prénom	Domaine de compétences				
			Etablissement	Devis < à 2 K€ et/ou bon de commande pour dépenses payables en régie	Devis < à 25 K€ et/ou bon de commande rattachés à un engagement juridique	Devis < à 25 K€ et/ou bon de commande pour dépenses payables en flux 4	Attestation de service fait
TSH 2	VIALA	Titouan	HNIA PERCY	X	X	X	X

ANNEXE 3 – Modificatif n° 501128/ARM/DAPSA/DIR/NP du 11/03/2025

à l'annexe XX de la décision n° 500220/ARM/DAPSA/DIR/NP du 21/01/2025

SUPPRIMER :

Grade	Nom	Prénom	Domaine de compétences				
			Etablissement	Devis < à 2 K€ et/ou bon de commande pour dépenses payables en régie	Devis < à 25 K€ et/ou bon de commande rattachés à un engagement juridique	Devis < à 25 K€ et/ou bon de commande pour dépenses payables en flux 4	Attestation de service fait
MC	ZAMANSKY	Pierre	5e CMA	X	X	X	X

ANNEXE 4 – Modificatif n° 501128/ARM/DAPSA/DIR/NP du 11/03/2025

à l'annexe XX de la décision n° 500220/ARM/DAPSA/DIR/NP du 21/01/2025

AJOUTER :

Grade	Nom	Prénom	Domaine de compétences				Attestation de service fait
			Etablissement	Devis < à 2 K€ et/ou bon de commande pour dépenses payables en régie	Devis < à 25 K€ et/ou bon de commande rattachés à un engagement juridique	Devis < à 25 K€ et/ou bon de commande pour dépenses payables en flux 4	
SACN	PONTAT	Gwladys	9e CMA				X

ANNEXE 5 – Modificatif n° 501128/ARM/DAPSA/DIR/NP du 11/03/2025

à l'annexe XX de la décision n° 500220/ARM/DAPSA/DIR/NP du 21/01/2025

AJOUTER :

Grade	Nom	Prénom	Domaine de compétences				Attestation de service fait
			Etablissement	Devis < à 2 K€ et/ou bon de commande pour dépenses payables en régie	Devis < à 25 K€ et/ou bon de commande rattachés à un engagement juridique	Devis < à 25 K€ et/ou bon de commande pour dépenses payables en flux 4	
MC	BRISSIAUD	William	15e CMA	X	X	X	X

ANNEXE 6 – Modificatif n° 501128/ARM/DAPSA/DIR/NP du 11/03/2025

à l'annexe XXIV de la décision n° 500220/ARM/DAPSA/DIR/NP du 21/01/2025

AJOUTER

Grade	Nom	Prénom	Domaine de compétences				Attestation de service fait
			Etablissement	Devis < à 2 K€ et/ou bon de commande pour dépenses payables en régie	Devis < à 25 K€ et/ou bon de commande rattachés à un engagement juridique	Devis < à 25 K€ et/ou bon de commande pour dépenses payables en flux 4	
SACS	DELRIEU	Valérie	DIASS FANC	X	X	X	X

SUPPRIMER

Grade	Nom	Prénom	Domaine de compétences				Attestation de service fait
			Etablissement	Devis < à 2 K€ et/ou bon de commande pour dépenses payables en régie	Devis < à 25 K€ et/ou bon de commande rattachés à un engagement juridique	Devis < à 25 K€ et/ou bon de commande pour dépenses payables en flux 4	
SACS	NAVET	Myriam	DIASS FANC	X	X	X	X

LISTE DE DIFFUSION

Destinataires :

- DFRI
- EMSLB
- EVDG
- IRBA
- DHA
- HIA : HIA Bégin, HIA Clermont-Tonnerre, HIA Desgenettes, HIA Laveran, HIA Legouest, HIA Percy, HIA Robert-Picqué, HIA Sainte-Anne
- SAMHA
- DCSSA
- CERHS SSA
- CESP
- DAGRH SSA
- DMF
- CMA : 1er CMA – Paris, 2ème CMA – Versailles, 3ème CMA – Lille, 4ème CMA – Metz, 5ème CMA – Strasbourg, 6ème CMA – Besançon, 7ème CMA – Lyon, 8ème CMA - Clermont-Ferrand, 9ème CMA – Toulon, 10ème CMA – Marseille, 11ème CMA – Toulouse, 12ème CMA – Bordeaux, 13ème CMA – Rochefort, 14ème CMA – Angers, 15ème CMA – Rennes, 16ème CMA – Brest
- CSS : 1ère CSS – Villacoublay, 2ème CSS, 3ème CSS
- CSS FAN - Toulon
- CSS FSM - Brest
- DIASS : DIASS AFCO – Afrique du Centre et de l’Ouest, DIASS FAA – Antilles, DIASS FAG – Guyane, DIASS-FANC – Nouvelle Calédonie, DIASS-FAPF – Polynésie Française, DIASS FAZSOI – La Réunion et Mayotte, DIASS FFDJ – Djibouti, DIASS FFEAU – Emirats Arabes Unis
- SPRA
- DSIN-S
- PFAF-Santé : Division Achats – Division Finances Dépenses – Bureau Approvisionnements – Bureau Comptabilité Patrimoniale – Bureau Finances Recettes – Bureau Relations Fournisseurs

COPIES :

- DCSSA/SDAF
- DAPSA/Secrétariat de direction
- DAPSA/DROPE/RP/Régie
- DAPSA/DROPE/PP
- PFAF-Santé/Secrétariat de direction
- PFAF-Santé (division achats - administrateur PLACE)
- PFAF-S/B.PIL/CI
- PFAF-S/DAPL